



Téléphone
+44 (0)1727 875 544

Courriel
itsci@internationaltin.org

Internet
<http://www.internationaltin.org>
et
<https://www.itsci.org/fr/>

International Tin Association Ltd
Secrétariat du Programme ITSCI
Unit 3, Curo Park, Frogmore,
Albans, Herts AL2 2DD, ROYAUME-UNI

Réponse de l'ITSCI au rapport final 2023 du Groupe d'experts sur la RDC

Actions et mécanismes de contrôle de l'ITSCI pour faire face aux risques dans la région des Grands Lacs

Juillet 2024

Le 4 juillet 2024, le Groupe d'experts des Nations Unies (GdE) a publié son [rapport final 2023 sur la RDC \(S/2024/432\)](#). ITSCI déplore la détérioration de la situation au Nord-Kivu, en RDC, et les impacts régionaux plus larges, et salue le rapport du GdE qui ajoute un contexte à notre travail qui porte les incidents de tous les risques de l'Annexe II de l'OCDE à l'attention des parties prenantes et encourage les actions, y compris la responsabilité individuelle.

Le rapport du Groupe d'experts couvre de multiples lieux et risques en RDC, y compris, mais pas seulement, les zones d'implémentation de l'ITSCI et/ou les minerais 3T. Il met en évidence les risques liés aux groupes armés qui interfèrent avec les activités minières, à la fraude minière et à l'impact sur les chaînes d'approvisionnement 3T, y compris les situations signalées et traitées par ITSCI. Dans cette réponse, nous apportons des précisions sur les risques associés aux chaînes d'approvisionnement soutenues par ITSCI et décrivons des **exemples de réalisations progressives résultant des actions d'ITSCI et des parties prenantes**.

ITSCI reconnaît l'importance de la prise en compte des risques et de l'amélioration continue de nos efforts pour soutenir les communautés dans les zones à haut risque déjà exposées au risque d'exploitation et à un abandon des chaînes d'approvisionnement par les entreprises. Notre conclusion décrit le suivi prévu des recommandations du Groupe d'experts. Nous notons des différences entre les chiffres de l'ITSCI et d'autres chiffres du commerce de minerais et nous continuons nos démarches de recherche pour clarifier ces informations importantes.

Le désengagement de l'ITSCI à l'égard de "Rubaya"

- Le Groupe d'experts examine les risques que la région de Rubaya fait peser sur les chaînes d'approvisionnement en minerais. Rubaya est le nom de la ville de commerce de minerais située dans le territoire de Masisi, dans la province du Nord-Kivu, bien que ce nom soit souvent utilisé pour faire référence à divers minerais et sites dans une zone plus large, ce qui crée une confusion possible. Voir les **annexes A et D** pour plus de précisions.
- La "zone de Rubaya" et une grande partie, mais pas la totalité, du territoire de Masisi sont à ce jour les seules zones minières 3T à souffrir de la présence du M23. ¹
- **L'ITSCI est actuellement suspendu dans le territoire de Masisi** et a été suspendu deux fois auparavant en 2023, car des questions de sécurité l'exigeaient. Voir l'**annexe B** pour plus de détails.

Plan d'action ciblé de l'ITSCI concernant les risques de fraude minière au Rwanda

- Le gouvernement rwandais affirme que les exportations de coltan du Rwanda ont connu une augmentation sans précédent de 50 % entre 2022 et 2023. Ce chiffre ne reflète pas les exportations

¹ Les développements de juin 2024 indiquent des mouvements du M23 dans le territoire de Lubero, bien qu'actuellement dans des zones où il n'existe pas de mines surveillées par ITSCI.

de coltan enregistrées par ITSCI, qui ont augmenté de 25 %. ITSCI ne peut pas faire de commentaires sur les minerais non-ITSCI² et les acteurs non-ITSCI qui opèrent au Rwanda.

- La croissance progressive et l'augmentation de la production ne sont pas inattendues si l'on considère le développement et la formalisation du secteur minier, notamment grâce au soutien des investisseurs et des donateurs, et documentés au Rwanda au cours des dernières années.
- Néanmoins, nous reconnaissons et nous nous attendons à des fraudes internes au Rwanda en raison du nombre élevé de sites miniers informels, ainsi qu'à des fraudes transfrontalières. **Diverses actions et contrôles ont été continuellement mis en place par l'ITSCI**, tant au niveau des mines que des exportations. Par exemple ;
 - Nouvelles exigences imposées aux entreprises pour enregistrer des détails supplémentaires sur les **caractéristiques des minerais** à différents stades de la chaîne d'approvisionnement.
 - Répéter l'**importance de la « Due Diligence List »**, qui est communiquée aux membres de l'ITSCI en vue de vérifications supplémentaires et de l'engagement des fournisseurs. Toute société minière ajoutée à cette liste reçoit également une communication conjointe de l'ITSCI et de la RMB avec des explications et des actions recommandées.
 - Les exportateurs rwandais ont bénéficié d'une formation complémentaire axée sur **l'amélioration et la documentation de l'évaluation de la plausibilité** sur les sites miniers et avant l'exportation.
 - Répétition de l'**inventaire des sites informels** au Rwanda partagé avec RMB avec des recommandations pour la formalisation.
 - Renforcer la participation des parties prenantes aux groupes de travail sur l'exploitation minière dans les districts (DMTF), dirigés par les autorités locales rwandaises, qui ont pour mandat de lutter contre les activités illégales, y compris la fraude. **Cette coopération a permis de fermer des dépôts illégaux de commerce de minerais.**
 - Favoriser la **responsabilisation des services de l'État** en organisant des visites conjointes de mines avec des agents de la RMB pour assurer le suivi de diverses questions, y compris les problèmes de plausibilité sur les sites miniers.

Les risques liés au "Wazalendo", au M23 et au NDC-R sont signalés de manière transparente.

- Le GdE met en évidence de nombreuses préoccupations concernant les groupes armés "d'auto-défense" qui agissent en coalition souple avec le gouvernement de la RDC pour lutter contre le M23, et l'ITSCI partage ces préoccupations. L'ITSCI continue **de définir le Wazalendo comme un groupe armé non étatique** malgré ses relations semi-officielles avec l'armée congolaise (FARDC).
- L'ITSCI a **souligné de nombreux signalements d'abus commis** par des éléments du Wazalendo, en plus de ceux commis par des FARDC incontrôlés, et s'efforce de remédier à ces incidents, comme expliqué ci-dessous.
- Contrairement au GdE, l'ITSCI ne dispose à ce jour d'aucun signalement d'implication de PARECO-FF dans des activités minières dans les mines suivies par l'ITSCI.
- **ITSCI reconnaît la présence générale de PARECO-FF sur le territoire de Masisi.** Cela inclut sur l'ex-PE 4731 non ITSCI où Better Mining a fourni des services de devoir de diligence de janvier 2019 à février 2023 (voir **annexe A**) ainsi que dans différents endroits du territoire de Masisi, c'est-à-dire dans les villages, contrôlant les voies de transport ou combattant aux côtés des FARDC contre le M23.
- Jusqu'au début du mois de mai 2024 et la dernière suspension en date de l'étiquetage ITSCI dans le territoire de Masisi, **il n'y a pas eu de signalement de M23 impliqué dans des activités minières sur les sites surveillés par ITSCI.**
- Les zones contrôlées par le M23 avaient constitué une source de préoccupation pour les itinéraires de transport de minerais entre le territoire de Masisi et la capitale provinciale du Nord-Kivu, Goma (voir

² Les chiffres du commerce sont disponibles dans diverses bases de données mais sont connus pour contenir des divergences fréquentes résultant d'erreurs d'enregistrement et de lacunes, ainsi que du calendrier d'enregistrement en fin d'année. Par exemple, le système Comtrade des Nations unies signale actuellement une augmentation annuelle de 11 % des exportations de coltan rwandais, bien qu'il s'agisse probablement d'une sous-déclaration.

les cartes à l'**annexe D**). Ce risque a entraîné la suspension des étiquetages de l'ITSCI en 2023 et 2024 et a conduit à des actions supplémentaires (voir ci-dessous).

- L'ITSCI a enregistré les activités du groupe armé non étatique NDC-Rénové (NDC-R). Contrairement à ce qui est signalé par le GdE, ces activités concernent le territoire de Lubero, dans le Nord-Kivu, et les risques que le NDC-R érige des barrières sur les voies de transport dans ce territoire. Les minerais du territoire de Masisi ne sont pas transportés sur ces routes et ne sont pas affectés par les risques dans le territoire de Lubero.

Actions d'ITSCI pour faire face aux risques liés aux groupes armés non étatiques et à la fraude minière en RDC

ITSCI a pris de multiples mesures pour enregistrer les risques, sensibiliser les parties prenantes locales, discuter avec elles le désengagement ou des possibilités d'atténuation, et enregistrer l'avancement des actions. Par exemple :

- L'ITSCI, en collaboration avec les dirigeants locaux et les parties prenantes, s'est directement engagé avec les dirigeants des groupes "Wazalendo" **à ne pas intervenir dans le transport des minerais étiquetés par l'ITSCI et à ne pas percevoir de taxes illégales sur ce transport.**
- À la suite de nouvelles actions de sensibilisation menées avec le Wazalendo et les forces de sécurité de l'État, **41 barrières ont été supprimées** pour réduire les risques de taxation illégale, le Wazalendo s'est retiré de certaines zones minières et les cas signalés de taxation illégale ont diminué.
- Pour contourner les zones contrôlées par le M23, **un autre itinéraire de transport des minerais a été établi et approuvé par toutes les parties prenantes**, via le Sud-Kivu pour transporter les minerais depuis Masisi, y compris l'escorte de la sécurité de l'État pour réduire les risques de taxation illégale par le "Wazalendo".³
- L'ITSCI a documenté 18 incidents sur la poursuite des activités minières pendant les suspensions de l'étiquetage en 2023 et 2024 dans le territoire de Masisi, le transport de minerais non étiquetés et/ou des cas de fraude sur les minerais. Cela inclut les documents relatifs aux 36 tonnes de minerais saisies par les autorités du Nord-Kivu (également signalées par le GdE), et 40 autres tonnes de minerais stockées sur les sites miniers au début de 2024.⁴
- Pour faire face aux risques de plausibilité dans le territoire de Masisi au cours des années précédant l'action du M23, l'ITSCI **avait renforcé les mécanismes de contrôle en exigeant une documentation supplémentaire sur la chaîne d'approvisionnement au niveau des mines**, en rapprochant les points d'étiquetage des puits, en soutenant la mise en place de dépôts enregistrés pour stocker les minerais documentés, en renforçant l'évaluation conjointe de la plausibilité avec les services de l'État et en garantissant des contrôles stricts de la distribution des étiquettes sur la base de ces évaluations.

Les signalements par le GdE de risques élevés liés à l'or n'ont pas d'impact directe sur l'ITSCI.

- **L'ITSCI ne prend actuellement en charge que les chaînes d'approvisionnement en minerais 3T.** L'ITSCI ne travaille pas avec les chaînes d'approvisionnement en or. Nous partageons les préoccupations du GdE quant aux risques présentés par les chaînes d'approvisionnement en or non contrôlées.
- Les sections III et IV.B du GdE signalant la province de l'Ituri et le territoire de Fizi, dans la province du Sud-Kivu, concernent l'exploitation de l'or. **Il n'y a pas d'activités de l'ITSCI ni de transports de minerais étiquetés par l'ITSCI dans ces deux zones.**

³ Ce résultat a été obtenu en avril 2024, avant les nouvelles avancées du M23 dans le Masisi et la suspension des activités au début du mois de mai 2024.

⁴ Cette liste n'est pas exhaustive. ITSCI a ouvert d'autres rapports d'incidents indiquant des volumes de minerais non marqués extraits malgré la suspension des activités et ultérieurement identifiés et signalés par les services de l'État lors de visites d'évaluation conjointes avec ITSCI.

- L'ITSCI enregistre et traite les incidents liés à l'or dans nos autres zones opérationnelles si ceux-ci soulèvent des risques pour les chaînes d'approvisionnement de 3T. Par exemple, 14 incidents ont été enregistrés en 2023 dans les provinces du Nord et du Sud-Kivu.

Remarques finales et engagements

L'ITSCI a fait preuve d'un engagement à long terme en faveur de la mise en œuvre des lignes directrices de l'OCDE dans les zones touchées par un conflit et à haut risque, **grâce à un engagement coopératif** avec les parties prenantes locales, nationales et internationales, y compris le gouvernement d'entreprise, avec lequel nous entretenons des relations régulières.

Nous prenons acte des recommandations du GdE adressées à nos parties prenantes et nous poursuivons nos efforts pour **encourager la responsabilisation des FARDC incontrôlées et d'autres personnes** responsables de violations des droits humains et d'activités illégales liées aux minerais 3T ayant un impact sur le programme ITSCI.

Toutes les préoccupations signalées par le GdE ont été évaluées afin de déterminer les liens avec les chaînes d'approvisionnement de l'ITSCI. Tout nouveau risque a été enregistré en tant qu'incident en vue d'un suivi continu, notamment avec les comités multipartites locaux et provinciaux, en **préconisant des actions et en fournissant des conseils sur la gestion des risques** (voir l'**annexe C**). Il s'agit notamment d'informations du GdE relatives à l'exploitation d'enfants ou à la présence et à l'interférence de certains groupes armés dans les activités minières.

Nous souhaitons mettre davantage l'accent sur la nécessité d'un devoir de diligence de la part des entreprises et sur les mesures suggérées lorsque nous communiquons nos informations de première main et actualisées sur les risques aux membres de l'ITSCI. Au début de l'année, l'ITSCI a organisé un webinaire pour les fonderies membres de l'ITSCI afin de fournir des mises à jour et des conseils sur la situation au Nord-Kivu. Nous continuerons à apporter un soutien ciblé à l'avenir.

L'ITSCI détient des statistiques commerciales vérifiées sur les chaînes d'approvisionnement concernées, qui sont régulièrement signalées aux membres, aux gouvernements partenaires et sur notre site web. Nous nous concerterons avec les gouvernements nationaux de la région en ce qui concerne la publication de données officielles qui peuvent inclure des échanges commerciaux ne relevant pas de l'ITSCI.

FIN

Ressources complémentaires pour plus d'informations

- Lire nos [rapports annuels de l'ITSCI](#), y compris les mises à jour sur les améliorations continues. Le rapport annuel 2023 est désormais publié.
- Examiner [la politique de l'ITSCI sur les lanceurs d'alerte](#) et consulter ses [coordonnées](#).
- Contacter le Secrétariat ITSCI à l'adresse suivante : itsci@internationaltin.org.
- Pour les demandes de renseignements des médias, contacter comms@itsci.org

Annexe A : Clarification concernant la "zone/mine de Rubaya", c'est-à-dire l'ancienne concession minière "PE 4731".

- Ce que l'on appelle parfois la "mine de Rubaya" correspond à une concession minière anciennement couverte par le permis d'exploitation PE 4731 de la Société Minière de Bisunzu Sarl (SMB) à côté de la ville de Rubaya. La ville de Rubaya se trouve dans une zone de concession différente.
- Rubaya se trouve dans le territoire de Masisi, au sud de la province du Nord-Kivu. Le M23 a initialement concentré ses activités à l'est de la province.
- La SMB a participé au programme ITSCI de 2014 à décembre 2018 et, pendant cette période, l'ITSCI a surveillé les activités sur cette concession.
- De décembre 2018 à février 2023, la société SMB a choisi de recourir aux services de BSP, devenu RCS/*Better Mining*, pour leur accompagnement en matière de devoir de diligence.
- En février 2023, les services de l'État minier et la police des mines auraient signalé leur départ de la concession.
- En mars 2023, le ministre national des Mines a officiellement contacté la SMB concernant des signalements de minerais provenant de la concession minière PE 76 surveillée par l'ITSCI exportés par la SMB et donc, à titre préventif, la suspension des exportations et des activités minières de la SMB. Le gouvernement de la RDC a également exprimé d'autres préoccupations concernant les opérations minières de la SMB et ses propriétaires.
- En juillet 2023, le ministre national des mines a signé un décret ministériel retirant à la SMB les droits miniers sur le PE 4731.
- L'ITSCI est présent sur le territoire de Masisi, y compris dans la ville de Rubaya, mais à l'exclusion de l'ex-PE 4731, pour soutenir la traçabilité des minerais et le devoir de diligence, à moins que les activités ne soient suspendues pour des raisons de sécurité. Le Masisi est un territoire deux fois plus grand que le pays du Luxembourg et où les activités minières se sont largement développées ces 5 dernières années, passant de 38 sites actifs début 2019 à 82 en 2023.

Annexe B : Chronologie des principales mises à jour et modifications du programme ITSCI dans le territoire de Masisi liées au groupe armé non étatique M23

- Juillet 2022 : [Mise à jour](#) sur la présence du M23 dans la province du Nord-Kivu
- Mars 2023 : [Suspension des activités](#) d'ITSCI suite à la présence du M23 dans la ville de Rubaya.
- Mai 2023 : [L'étiquetage d'ITSCI reprend](#) dans le territoire de Masisi.
- Décembre 2023 : [Suspension](#) du programme ITSCI
- Avril 2024 : [Reprise des activités de l'ITSCI](#) dans le territoire de Masisi à la suite d'une évolution positive de la situation en matière de sécurité.
- Depuis mai 2024 : [Suspension des activités](#) suite à la présence du M23 dans la ville de Rubaya. Cette suspension est toujours en place à ce jour.

Dans chaque cas de suspension, tous les outils de traçabilité, y compris les étiquettes ITSCI, ont été inventoriés et retirés des sites surveillés par l'ITSCI. Dans chaque cas de reprise des activités, l'ITSCI a évalué conjointement avec les services de l'État la situation sur chaque site minier et a **confirmé qu'il n'y avait pas de présence ou d'interférence de groupes armés non étatiques dans les activités minières sur ces sites.**

Pendant les périodes de suspension, l'ITSCI a enregistré des incidents liés à la poursuite des activités minières sur les sites miniers, au transport de minerais non étiquetés ou à des cas de fraude sur les minerais.

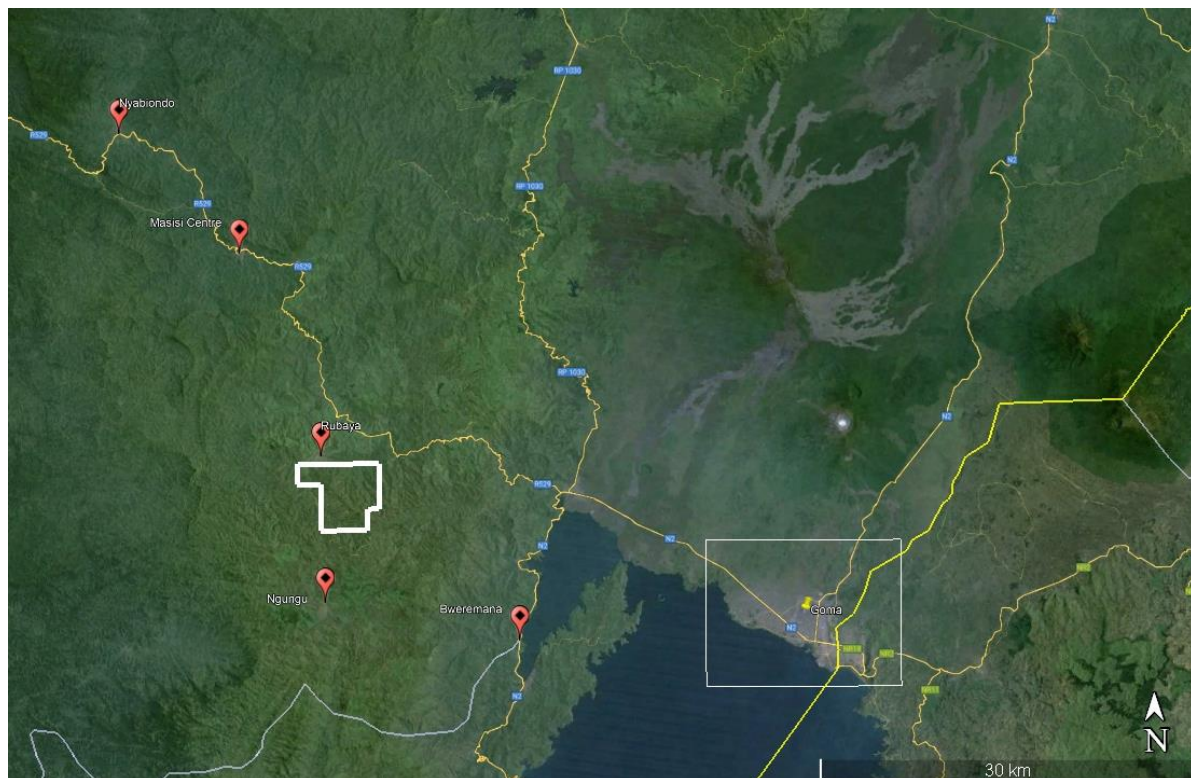
Annexe C : Aperçu de l'examen et de l'atténuation des risques par les comités plurilatéraux

- Dans le territoire de Masisi, il existe quatre comités locaux actifs dont les réunions sont facilitées par l'ITSCI.
- Au cours des années 2022 et 2023, 16 réunions ont eu lieu dans la ville de Rubaya et 15 réunions dans la ville de Ngungu. Au cours de ces réunions, un total de 85 incidents ont été discutés, notamment concernant les risques liés au Wazalendo, aux forces de sécurité de l'État et à la fraude minière.
- Dans le Sud-Kivu, l'ITSCI facilite les réunions régulières d'un total de 33 comités locaux multipartites à travers la province et partage régulièrement des informations sur les risques et les incidents, en livrant des conseils pour leur atténuation. Ils partagent régulièrement des informations sur les risques et les incidents et prodiguent des conseils pour les atténuer. Par exemple ;
- L'ITSCI a soulevé les risques de fraude minière auprès de trois comités locaux tous situés dans un rayon de 15 km dans la zone de Numbi, frontalière avec le territoire de Masisi. Entre janvier et mai 2024, un total de 15 réunions ont été facilitées par l'ITSCI au sein de ces comités, au cours desquelles 42 incidents liés à des risques de fraude minière ou de " Wazalendo " ont été discutés.
- En 2024, l'ITSCI a soulevé des risques de taxation illégale par des groupes armés étatiques et non étatiques sur l'itinéraire alternatif de transport des minerais utilisé pour les minerais du territoire de Walikale, au Nord-Kivu, qui ne pouvaient plus être transportés via le territoire de Masisi. À la suite de multiples discussions au sein des comités multipartites locaux et provinciaux et des conseils de sécurité locaux, la question a été portée à l'attention des autorités de Kinshasa, qui ont ensuite envoyé une délégation sur le terrain, ce qui a entraîné la suppression de ces obstacles.
- Dans une autre région du Sud-Kivu, le comité local a examiné le cas d'affrontements entre deux groupes armés non étatiques qui se sont produits à proximité d'une mine ITSCI en activité, ce qui a conduit à la suspension temporaire des activités de la mine ITSCI par mesure de précaution.
- Un autre comité a examiné le cas du groupe armé non étatique Mai-Mai Kifwafwa présent sur un site non suivi par l'ITSCI. À la suite d'une action de sensibilisation menée par l'ITSCI sur les implications d'un tel incident pour les chaînes d'approvisionnement en minerais, l'autorité traditionnelle locale a usé de son influence pour interdire aux négociants locaux d'acheter des minerais provenant de ce site non-ITSCI, réduisant ainsi le risque d'un soutien direct des activités minières au groupe armé non étatique.
- Ces exemples ne sont pas exhaustifs.

Carte de la province du Nord-Kivu, y compris les territoires



Le programme ITSCI est actuellement présent dans les territoires suivants de la province du Nord-Kivu : Goma, Masisi, Walikale et Lubero.



Cette carte montre toutes les localités du territoire de Masisi dotées d'un comité local multipartite : les villes de Rubaya, Ngungu, Bweremana, Nyabiondo et Masisi. Le carré blanc représente l'ancien PE 4731 de la SMB.